

PLAN DE COURS

GMT-6009 : Cadastre

NRC 15706 | Hiver 2022

Préalables : GMT 6000	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 4-0-5	Crédit(s) : 3

Le cadastre pourvoit à l'immatriculation des immeubles aux fins de la publicité foncière. Au Québec, l'arpenteur-géomètre est le seul professionnel légalement habilité à confectionner et à modifier le plan cadastral. Dans ce cours, l'étudiant acquiert des connaissances sur l'institution cadastrale depuis sa fondation en 1860. Il développe aussi ses compétences pratiques en réalisant des recherches cadastrales dans les registres et répertoires pertinents, en rédigeant des historiques cadastraux et en préparant les plans et documents nécessaires à la modification d'un lot cadastral. Enfin, il complète ses apprentissages par l'analyse de problèmes cadastraux et l'élaboration de solutions appropriées. L'étudiant qui a réussi le cours GMT-4002 ne peut s'inscrire à ce cours.

Cette activité est offerte en présentiel sur le campus.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	09h00 à 11h50	CSL-3170	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022
Laboratoire			
vendredi	09h30 à 11h20	CSL-1528	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours


<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=140394>

Coordonnées et disponibilités

Francis Roy
Enseignant
francis.roy@scg.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Liens du cours avec les objectifs du programme	5
But du cours	5
Objectifs d'apprentissages	5
Calendrier du cours	6
Méthodes d'enseignement	9
Accommodations scolaires	10
Aide aux étudiants	10
Suspension du cours en cas de tempête	10
Contenu et activités	10
Évaluations et résultats	12
Évaluation des apprentissages	12
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	13
TP-1 : Description d'un cadastre originaire	13
TP-2 : Navigation sur InfoLot	13
TP-3 : Historique cadastral	14
Exercice de confection d'un plan de compilation	14
TP-4 : Documents à remettre	15
TP-4 : Questionnaire	15
TP-5-1 (Historique cadastral inversé) : Document à remettre	15
TP-5-1 : Questionnaire	15
TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre	16
TP-5-2 : Questionnaire	16
Examen de mi-session (GMT-4002)	16
Examen final (GMT-4002)	17
Forum sur des situations pratiques	17
Barème de notation	17
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	17
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	18
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	18
Absence aux examens	18
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	19
Évaluation du cours	19
Évaluation des apprentissages	19
Matériel didactique	21
Ouvrage obligatoire	21
Références complémentaires	21
Bibliographie	22

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

GMT-4002

Ce cours obligatoire est offert au sixième trimestre du programme de baccalauréat en sciences géomatiques. Il contribue à l'atteinte des objectifs suivants du programme :

1. acquisition des connaissances de base nécessaires à l'application de la législation foncière, à l'arpentage des terres, à la délimitation de la propriété foncière et à la publicité des droits réels;
2. développement des compétences nécessaires à l'utilisation des données cadastrales et à l'analyse foncière;
3. formulation d'opinions sur des actes d'arpentage et de représentation cadastrale.

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les bases conceptuelles et juridiques nécessaires et complémentaires à plusieurs cours : *DRT-3900 Principes de délimitation*, *DRT-3902 Droit de l'arpentage*, *GMT-3004 Expertise foncière*, *DRT-3905 Le bornage* et *GMT-3005 Projet pratique en cadastre*. Enfin, ce cours est indispensable pour préparer l'étudiant à l'exercice futur de la profession d'arpenteur-géomètre, car il est le seul professionnel habilité par la loi pour confectionner des cadastres et effectuer des opérations cadastrales.

Le professeur s'attend à ce que l'étudiant maîtrise les notions vues dans les cours *DRT-1904 Introduction au droit immobilier* et *DDU-2000 Aménagement durable du territoire*.

GMT-6009

Ce cours porte sur l'étude des systèmes cadastraux : ses définitions, ses missions, ses origines, son évolution et ses principaux concepts théoriques. Il permettra à l'étudiant d'apprendre les concepts de base inhérents au développement des systèmes cadastraux, de connaître l'histoire du cadastre québécois, sa nature, son utilité, les modes de réalisation, les caractéristiques techniques, le cadre juridique et les normes de confection et de mise à jour. L'étudiant examinera également certains cas d'applications particulières du cadastre. Il pourra alors comparer le cadastre québécois à différents types de systèmes cadastraux existant dans le monde.

But du cours

GMT-4002

Ce cours comporte un double but. Dans un premier temps, il vise à initier l'étudiant aux systèmes cadastraux : définitions, missions, origines et évolution; historique et réforme du cadastre québécois. Dans un deuxième temps, le cours cherche à transmettre à l'étudiant les connaissances fondamentales au développement des compétences nécessaires pour analyser des documents cadastraux et pour effectuer des opérations cadastrales : modes de réalisation et de confection, caractéristiques techniques, cadre juridique et processus de mise à jour; rôle des institutions gouvernementales responsables du cadastre.

Aussi, l'étudiant devra apprendre et connaître l'utilité du cadastre québécois dans différents secteurs de la gestion du territoire : délimitation foncière, aménagement du territoire et urbanisme, fiscalité foncière, protection de l'environnement, planification du développement territorial, sécurité civile, ...

GMT-6009

Ce cours permettra à l'étudiant de prendre connaissance des bases théoriques liées aux systèmes cadastraux, et de comprendre l'apport du découpage foncier parcellaire à la gestion du territoire en général. Ces bases théoriques et pratiques permettront à l'étudiant d'analyser et de critiquer la conception et l'utilisation de différents systèmes cadastraux dans le monde et ce, dans divers domaines d'activités tels que la gestion foncière, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le développement durable.

Objectifs d'apprentissages

GMT-4002

Les objectifs généraux du cours sont de :

- Connaître l'origine, les missions et les caractéristiques des systèmes cadastraux, et plus particulièrement l'historique du cadastre québécois;
- Connaître les cadres juridiques, actuel et ancien, du cadastre québécois, ainsi que les institutions qui en sont responsables;
- Comprendre les missions et la portée légale du cadastre québécois;
- Connaître les caractéristiques du programme de réforme du cadastre du Québec, de l'opération de rénovation cadastrale et de ses enjeux;
- Connaître les produits cadastraux issus de la rénovation cadastrale et de manipuler des données cadastrales aux fins de l'analyse foncière;
- Comprendre les différentes opérations de modification du plan cadastral et les normes qui en encadrent la réalisation;
- Connaître le rôle de l'arpenteur-géomètre à l'égard de la confection et de la mise à jour du cadastre québécois;
- Examiner les différents usages du cadastre québécois, notamment en matière d'analyse foncière, de délimitation et de publicité des droits.

Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de:

- Énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- Identifier les principales lois et règlements encadrant la confection et la mise à jour du cadastre québécois et d'en expliquer les différentes dispositions;
- Décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- Décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- Maîtriser l'utilisation des outils relatifs à la réalisation de diverses opérations cadastrales: registre foncier, infolot, ...;
- Identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral et d'analyser des plans parcellaires;
- Analyser des plans parcellaires et de réaliser l'historique d'un lot cadastral;
- Utiliser des données cadastrales en format numérique;
- Être capable de réaliser une opération de remplacement d'un lot cadastral et de produire les fichiers requis;
- Commenter et critiquer les défis et les enjeux relatifs à l'amélioration du système foncier québécois ;
- Expliquer les avantages et inconvénients de l'utilisation polyvalente du cadastre.

GMT-6009

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Définir les principaux concepts théoriques inhérents au cadastre;
- Connaître les différentes caractéristiques du cadastre québécois et ses usages;
- Maîtriser l'utilisation des outils relatifs à la réalisation de diverses opérations cadastrales: registre foncier, infolot, ...;
- Manipuler les données du cadastre québécois;
- Décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- Comprendre l'importance du cadastre comme infrastructure de gestion du territoire essentielle pour soutenir le développement durable;
- Formuler une problématique générale liée au développement des systèmes cadastraux;
- Expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente du cadastre, dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection de l'environnement, le développement socio-économique, ...;
- Analyser et de commenter le système cadastral de pays étrangers.

Calendrier du cours

Séance et date	Thématique	Activités d'apprentissage	Évaluations et travaux
Semaine 1			
Classe: 10 janvier	Introduction sur le cadastre	Présentation du plan de cours Révision des notions préalables	

À DISTANCE		Lectures et consultation des documents de référence	
Labo: 14 janvier À DISTANCE	TP-1: Description d'un cadastre originaire	Utilisation des outils: Répertoire cadastral Registre foncier Gazette officielle Greffé de l'arpenteur général Banque des noms de lieux	Présentation du TP-1
Semaine 2			
Classe: 17 janvier	Cadastre originaire de 1860	Lectures et consultation des documents de référence	
Labo: 21 janvier	Poursuite du TP-1	Utilisation des outils: Répertoire cadastral Registre foncier Gazette officielle Greffé de l'arpenteur général Banque des noms de lieux	
Semaine 3			
Classe: 24 janvier	Cadre législatif du cadastre	Lecture des textes de loi et consultation des documents de référence	
Labo: 28 janvier	TP-2: Navigation sur Infotot	Utilisation des outils: Site Infotot Registre foncier	Remise du TP-1 (Jeudi 27 janvier à 18h) Présentation du TP-2
Semaine 4			
Classe: 31 janvier	Opérations de modification du cadastre	Lectures et consultation des documents de référence	
Labo: 4 février	TP-3: Historique cadastral	Recherche cadastrale: Registre foncier Index des immeubles Index aux noms Infotot Évaluation municipale	Remise du TP-2 (Jeudi 3 février à 18h) Présentation du TP-3
Semaine 5			
Classe: 7 février	Opérations de modification du cadastre (suite)	Lectures et consultation des documents de référence	
Labo: 11 février	Poursuite du TP-3	Présentation (rappel) sur l'utilisation d'Autocad et de CadArp	Exercice de confection d'un plan de compilation (sous forme de questionnaire)
Semaine 6			
Classe: 14 février	Programme de réforme du cadastre québécois Rénovation du plan cadastral	Lectures et consultation des documents de référence	Ouverture du forum sommatif à 12h
Labo: 18 février	TP-4: Opération de remplacement cadastral	Utilisation des outils: Autocad + Cadarp	Présentation du TP-4

		Application des <i>Instructions pour la réalisation d'une OCTR</i>	Lancement du questionnaire en ligne à 12h (TP-4) Remise du TP-3 (Jeudi 17 février à 18h) Remise du questionnaire sur le plan de compilation (Vendredi 18 février à 18h)
Semaine 7			
Classe: 21 février	Caractéristiques techniques du plan cadastral	Lectures et consultation des documents de référence	
Labo: 25 février	Poursuite du TP-4	Utilisation des outils: Autocad + Cadarp Application des <i>Instructions pour la réalisation d'une OCTR</i>	
Semaine 8			
Classe: 28 février	Examen en ligne: 9h à 10h À CONFIRMER Visite de BANQ: 10h15 à 11h50 <ul style="list-style-type: none"> • Archives cartographiques et documentaires • Outils de recherche 		Examen partiel (1 ^{er} cycle) <i>Remise du travail sur les concepts cadastraux (2^e cycle)</i>
Labo: 4 mars	Poursuite du TP-4		
Semaine 9 : Semaine de lecture (7 au 11 mars 2022)			
Semaine 10			
Classe: 14 mars	Rôle du MERN Service d'archives et d'officialisation (SAO) Service d'intégrité du cadastre (SIC)	Conférenciers invités (À CONFIRMER): <ul style="list-style-type: none"> • Barbara Gallant, a.-g. • Jean-François Desjardins, a.-g. 	
Labo: 18 mars	TP-5 : Compilation d'un plan cadastral (première partie)	Première partie du TP-5: Production d'un historique cadastral inversé	Remise du TP-4 et fermeture du questionnaire en ligne (Jeudi 17 mars à 18h) Présentation du TP-5.1 Lancement du questionnaire en ligne à 12h (TP-5.1)

Semaine 11			
Classe: 21 mars	Cadastre vertical	Lectures et consultation des documents de référence Questions d'examen de l'OAGQ	
Labo: 25 mars	TP-5 : Compilation d'un plan cadastral (deuxième partie)	Deuxième partie du TP-5: Préparation du plan de compilation géométrique Autocad + Cadarp	Remise du TP-5.1 et fermeture du questionnaire en ligne (Jeudi 24 mars à 18h) Présentation du TP-5.2 Lancement du questionnaire en ligne à 12h (TP-5.2)
Semaine 12			
Classe: 28 mars	Portée et utilisation polyvalente du cadastre	Lectures et consultation des documents de référence Questions d'examen de l'OAGQ	
Labo: 1 ^{er} avril	Poursuite du TP-5.2		
Semaine 13			
Classe: 4 avril	Étude de cas pratiques	Questions d'examen de l'OAGQ	
Labo: 8 avril	Poursuite du TP-5.2		
Semaine 14			
Classe: 11 avril	Examen final (1 ^{er} cycle)		Examen final (1 ^{er} cycle)
Labo: 15 avril	Congé férié: Pâques		
Semaine 15			
Classe: 18 avril	Congé férié: Pâques		
Labo: 22 avril	Poursuite du TP-5.2		Remise du TP-5.2 et fermeture du questionnaire en ligne à 12h Fermeture du forum sommatif à 12h <i>Remise du travail sur un système cadastral (2^e cycle)</i>

Méthodes d'enseignement

La matière sera présentée et expliquée lors de séances en classe hebdomadaires. À chaque séance, une période sera réservée aux échanges et aux questions afin d'aider les étudiants dans leur apprentissage. Des cas pratiques seront également présentés et travaillés en classe virtuelle (principalement tirés des questions d'examen d'admission à l'OAGQ). À ces séances s'ajoutent des périodes de laboratoire hebdomadaires, lors desquelles les étudiants pourront s'initier aux principaux outils de recherche cadastrale (registre foncier et infolot) et s'exercer à réaliser des opérations concrètes (historique cadastral, remplacement cadastral, reconstitution géométrique du morcellement cadastral).

Parallèlement aux séances en classe et aux périodes de laboratoire, chaque étudiant devra consolider et approfondir, de façon hebdomadaire, ses connaissances à l'aide de lectures et d'exercices pratiques.

Enfin, les activités du cours seront complétées par des interventions et conférences présentées par deux arpenteurs-géomètres à l'emploi du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Direction générale de l'arpentage et du cadastre). Une visite de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) est aussi prévue, afin d'initier les étudiants aux outils et services offerts (notamment en ce qui concerne les archives cartographiques et documentaires).

Accommodations scolaires


L'étudiant(e) qui désire bénéficier de mesures d'accommodations scolaires (notamment pour les deux périodes d'examen) doit transmettre, selon les modalités prévues sur le portail, sa lettre du Centre d'aide aux étudiants dans les deux premières semaines de cours.

L'étudiant(e) qui obtient une telle lettre au courant de la session doit la transmettre le plus rapidement possible et en aviser le professeur.

Aide aux étudiants

Le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval (pavillon Maurice-Pollack, local 2121, tél : 656-7987; <http://www.aide.ulaval.ca>) peut fournir de l'aide personnalisée en matière d'adaptation aux études universitaires, de développement de la confiance en soi, de gestion du temps, de développement d'habiletés sociales ou de clarification d'une situation confuse ou trouble (deuil, rupture, maladie, ...). N'hésitez pas à recourir à ce service (gratuit) en cas de besoin.

Les étudiants qui éprouvent des difficultés avec l'orthographe ou la grammaire en langue française sont invités à consulter le site *Du français sans fautes* (<http://www.dfsf.com>), un cours de français sur mesure, personnalisé et interactif, et à prendre rapidement les moyens nécessaires pour combler leurs lacunes et améliorer leurs compétences en écriture et rédaction. L'École des langues vivantes offre également des cours en ligne de français (langue maternelle et langue étrangère) (<http://www.elul.ulaval.ca>). Une attention spéciale pourra être accordée aux étudiants allophones (non-francophones) inscrits au cours, si nécessaire.

L'étudiant(e) peut aussi consulter le site de la bibliothèque qui explique comment citer ses sources dans le cadre de la rédaction d'un travail universitaire: [Citer vos sources](#) .

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou des difficultés personnelles

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/sgc/site/cocp/pid/1936>

Suspension du cours en cas de tempête

Si une séance d'examen est affectée par la fermeture de l'Université Laval lors d'une tempête de neige, elle sera reportée à la semaine suivante. Il en sera de même pour la présentation de la matière qui souffrirait d'une telle situation; cependant, moins de temps sera alloué à la présentation en classe. Une séance de rattrapage pourra être organisée à la demande des étudiants, en fonction de leur disponibilité et de celle du professeur.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
-------	------

Séances en classe	
Semaine 1: Introduction sur le cadastre Présentation du plan de cours / Retour sur les préalables / Définition du concept de cadastre	10 janv. 2022
Semaine 2: Le cadastre originaire de 1860 Les origines historiques du cadastre du Québec / Étude du cadastre originaire créé à partir de 1860 / Encadrement légal des dispositions du Code civil du Bas-Canada	17 janv. 2022
Semaine 3: Évolution du cadre législatif du cadastre Loi sur le cadastre / Révision cadastrale: Loi sur les titres immobiliers dans certains districts électoraux / Code civil du Québec	24 janv. 2022
Semaine 4: Opérations de modification du cadastre Définition et description / Compréhension des plans / Instructions de réalisation	31 janv. 2022
Semaine 5: Opérations de modification du cadastre (suite) Opérations de modification sous le Code civil du Québec	7 févr. 2022
Semaine 6: Réforme du cadastre québécois et rénovation du plan cadastral Contexte et caractéristiques de la réforme cadastrale lancée en 1985 / Opération de rénovation du plan cadastral à partir de 1994 / Confection du plan de rénovation	14 févr. 2022
Semaine 7: Caractéristiques techniques du plan cadastral + Conférencier invité: Christian Lord, a.-g., MERN ???	21 févr. 2022
Semaine 8.1: Examen de mi-session (1er cycle seulement) Examen de mi-session (durée de 1 heure) (1er cycle) Remise du premier rapport (2e cycle)	28 févr. 2022
Semaine 8.2: Visite à Bibliothèque et Archives nationales du Québec La visite se déroule de 10h15 à 11h50. Les locaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) sont situés au 3e étage, à l'avant du pavillon Casault.	28 févr. 2022
Semaine 9: Semaine de lecture (7 au 11 mars 2022)	
Semaine 10: Organisation du MERN (Conférences) Conférences présentées par deux arpenteurs-géomètres du MERN	14 mars 2022
Semaine 11: Cadastre vertical et 3D Immatriculation cadastrale de la copropriété divise et de la propriété superficière / Particularités des plans de cadastre vertical	21 mars 2022
Semaine 12: Portée du cadastre et opérations de l'arpenteur-géomètre Portée juridique du cadastre / Opérations de l'arpenteur-géomètre Utilisation polyvalente du cadastre	28 mars 2022
Semaine 13: Analyse de cas pratiques Mise en pratique des connaissances / Analyse de cas / Étude des questions d'examen de l'OAGQ	4 avr. 2022
Semaine 14: Examen final (1er cycle seulement) Remise du deuxième rapport (2e cycle)	11 avr. 2022
Semaine 15: Congé de Pâques (18 avril 2022)	
Travaux pratiques	
TP-1: Description de cadastres originaires Initiation aux caractéristiques du cadastre originaire et aux documents s'y rattachant Apprentissage des outils de recherche	14 janv. 2022
TP-2: Navigation sur Infolot Présentation des consignes pour la réalisation du TP-2 Initiation à la navigation sur Infolot et le Registre du domaine de l'État (RDE)	
TP-3: Historique cadastral	
Exercice de confection d'un plan de compilation	
TP-4: Opération de remplacement cadastral	
TP-5-1: Production d'un historique cadastral inversé	
TP-5-2: Confection d'un plan de compilation	
GMT-6009 : Cadastre	

[Documents et instructions](#)

Cette section donne accès aux documents et instructions spécifiques au cours GMT-6009 (deuxième cycle).

[Autres ressources](#)

[FAQ et Glossaire](#)

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
TP-1 à TP-3 (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
TP-1 : Description d'un cadastre originaire	Dû le 27 janv. 2022 à 18h00	En équipe	5 %
TP-2 : Navigation sur InfoLot	Dû le 3 févr. 2022 à 18h00	En équipe	5 %
TP-3 : Historique cadastral	Dû le 17 févr. 2022 à 18h00	En équipe	10 %
TP-4 : Opération de remplacement cadastral (Somme des évaluations de ce regroupement)			16 %
Exercice de confection d'un plan de compilation	Du 11 févr. 2022 à 09h30 au 18 févr. 2022 à 18h00	Individuel	2 %
TP-4 : Documents à remettre	Dû le 17 mars 2022 à 18h00	En équipe	8 %
TP-4 : Questionnaire	Du 18 févr. 2022 à 12h00 au 17 mars 2022 à 18h00	Individuel	6 %
TP-5 : Compilation d'un plan cadastral (Somme des évaluations de ce regroupement)			19 %
TP-5-1 (Historique cadastral inversé) : Document à remettre	Dû le 24 mars 2022 à 18h00	En équipe	4 %
TP-5-1 : Questionnaire	Du 18 mars 2022 à 12h00 au 24 mars 2022 à 18h00	Individuel	3 %
TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre	Dû le 22 avr. 2022 à 12h00	En équipe	6 %
TP-5-2 : Questionnaire	Du 1 avr. 2022 à 12h00 au 22 avr. 2022 à 12h00	Individuel	6 %
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Examen de mi-session (GMT-4002)	Le 28 févr. 2022 de 09h00 à 10h00	Individuel	10 %

Examen final (GMT-4002)	Le 11 avr. 2022 de 09h00 à 11h50	Individuel	30 %
Forum participatif (sommatif) (Somme des évaluations de ce regroupement)			5 %
Forum sur des situations pratiques	Du 14 févr. 2022 à 12h00 au 22 avr. 2022 à 12h00	Individuel	5 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

TP-1 : Description d'un cadastre originaire

Date de remise : 27 janv. 2022 à 18h00

Le rapport du TP-1 et les documents requis doivent être déposés dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %


Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)


Directives de l'évaluation :

Les instructions pour la réalisation de ce premier exercice pratique, portant sur la description de deux cadastres originaires, sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Les documents de référence et autres liens utiles pour la réalisation de cet exercice sont disponibles dans la section « Contenu et activités », sous l'onglet de la première séance de laboratoire (14 janvier 2022).

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 14 janvier 2022.

Fichiers à consulter :

 [TP-1 : Instructions \(H22\)](#) (146,92 Ko, déposé le 10 janv. 2022)

 [TP-1 : Gabarit à utiliser \(H22\)](#) (69,89 Ko, déposé le 10 janv. 2022)

TP-2 : Navigation sur InfoLot

Date de remise : 3 févr. 2022 à 18h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %



Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Les instructions pour la réalisation du deuxième exercice pratique (Navigation sur InfoLot et sur le Registre du domaine de l'État) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Vous devez aussi télécharger le Guide de l'utilisateur d'Infolot, afin de vous familiariser avec son fonctionnement.

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 28 janvier 2022.

Fichiers à consulter :

-  [TP-2 : Instructions \(H21\)](#) (139,71 Ko, déposé le 21 déc. 2021)
-  [Guide pour l'utilisation d'Infolot](#) (2,6 Mo, déposé le 21 déc. 2021)

TP-3 : Historique cadastral

Date de remise : 17 févr. 2022 à 18h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %




Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Les instructions pour la réalisation du troisième exercice pratique (Historique cadastral) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Vous devez aussi consulter les documents présentant la démarche à suivre et des exemples d'historique cadastral.

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 4 février 2022. L'ensemble des documents utiles à la réalisation de cet exercice pratique sont aussi accessibles à la page de la séance de laboratoire consacrée au TP3, dans la section "Contenu et activités".

Fichiers à consulter :

-  [Exemple de rédaction d'un historique cadastral dans un certificat de localisation \(voir section 4\)](#) (297,4 Ko, déposé le 21 déc. 2021)
-  [Revue Géomatique - Historique cadastral simplifié](#) (2,51 Mo, déposé le 21 déc. 2021)
-  [Exemple - Historique cadastral du lot 3 772 342](#) (125,36 Ko, déposé le 21 déc. 2021)

Exercice de confection d'un plan de compilation

Titre du questionnaire : [Questionnaire de l'exercice de confection d'un plan de compilation à l'aide de Cadarp et d'AutoCAD](#)

Période de disponibilité : Du 11 févr. 2022 à 09h30 au 18 févr. 2022 à 18h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

Directives :

Lorsque la réponse demandée est sous la forme d'une valeur numérique :

- Entrez uniquement la valeur numérique demandée. Le signe décimal peut être une virgule ou un point.
- N'indiquez pas d'unité, ni de texte, de lettre ou d'espace avec vos valeurs numériques.

**** Déclaration d'intégrité relative au plagiat ****

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- je n'essaie pas d'obtenir des réponses ou des informations d'une autre personne ou à partir de toute autre forme de plagiat; et
- je n'échangerai pas de réponses à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare également avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf) et plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement.

TP-4 : Documents à remettre

Date de remise : 17 mars 2022 à 18h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 8 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Conformité des fichiers reliés à la mise à jour du cadastre.	5
Conformité des fichiers reliés aux demandes de permis (lotissement et construction).	3

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Voir les consignes dans la section « Contenu et activités / TP-4: Opération de remplacement cadastral ».

TP-4 : Questionnaire

Titre du questionnaire : [Questionnaire du TP-4 : Opération de remplacement cadastral](#)

Période de disponibilité : Du 18 févr. 2022 à 12h00 au 17 mars 2022 à 18h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 6 %

Directives :

Lorsque la réponse demandée est sous la forme d'une valeur numérique :

- Entrez uniquement la valeur numérique demandée.
 - N'indiquez pas d'unité, ni de texte avec vos valeurs numériques.
-

TP-5-1 (Historique cadastral inversé) : Document à remettre

Date de remise : 24 mars 2022 à 18h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 4 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Directives à venir.

TP-5-1 : Questionnaire

Titre du questionnaire : [Questionnaire du TP-5-1 : Historique cadastral inversé](#)

Période de disponibilité : Du 18 mars 2022 à 12h00 au 24 mars 2022 à 18h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %
Directives :	Ce questionnaire comprend 6 questions portant sur la première partie du TP-5, soit la réalisation d'un historique cadastral inversé.
Informations supplémentaires :	*** Il est conseillé que vous ayez terminé la première parties du TP-5 avant de débiter le questionnaire. *** Ayez également à portée de main votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au registre foncier, car il est possible que vous ayez à le consulter.

TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre

Date de remise :	22 avr. 2022 à 12h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	6 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Directives à venir.

TP-5-2 : Questionnaire

Titre du questionnaire :	Questionnaire du TP-5-2 : Plan de compilation
Période de disponibilité :	Du 1 avr. 2022 à 12h00 au 22 avr. 2022 à 12h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	6 %
Directives :	L'étudiant doit répondre Individuellement aux 12 questions de ce questionnaire. ***** Lorsque la réponse demandée est sous la forme d'une valeur numérique : <ul style="list-style-type: none">• Entrez uniquement la valeur numérique demandée.• N'indiquez pas d'unité, ni d'espace, ni de texte avec vos valeurs numériques. ***** *** Ayez à portée de main votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au registre foncier, car il est possible que vous ayez à le consulter. *** Afin de répondre à certaines questions du questionnaire, vous devez aussi consulter l'extraction du plan informatique du cadastre du Québec. Cette extraction est disponible en format DWG dans la section « Contenu et activités / TP-5-2 ».

Examen de mi-session (GMT-4002)

Date et lieu :	Le 28 févr. 2022 de 09h00 à 10h00 , CSL-3170
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Salle CSL-3170
Directives de l'évaluation :	

Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants.es de premier cycle inscrits au cours GMT-4002. Les étudiants.es de 2e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport de lecture.

Matériel autorisé : Aucune documentation n'est autorisée pour cet examen. Il s'agit d'un examen à livre fermé.

Examen final (GMT-4002)

Date et lieu : Le 11 avr. 2022 de 09h00 à 11h50 , Salle CSL-3170

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Salle CSL-3170

Directives de l'évaluation : Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants.es de premier cycle inscrits au cours GMT-4002. Les étudiants.es de 2e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport portant sur un système cadastral (autre que celui du Québec).

Matériel autorisé : Ordinateur portable (en mode hors ligne), notes de cours et toute documentation utilisée pendant la session.

Forum sur des situations pratiques

Titre du forum : [Situations pratiques \(forum sommatif\)](#)

Période de contribution : Du 14 févr. 2022 à 12h00 au 22 avr. 2022 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation : Directives à venir.

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

La note minimale de passage du cours est de 54,5 % au premier cycle (GMT-4002) et de 68,5 % au deuxième cycle (GMT-6009). La notation finale sera effectuée selon le barème ci-dessus.

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.


Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: *En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval*, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. *Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence liée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou liée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Évaluation du cours

L'évaluation du cours sera réalisée à deux moments au courant de la session :

- évaluation formative du cours à la cinquième semaine et discussion en classe;
- évaluation finale suivant le mode d'évaluation utilisé au sein du Département.

Évaluation des apprentissages

Examens

But et matière couverte

Les examens portent sur la matière présentée en classe et dans les lectures, en relation avec les objectifs spécifiques suivants du cours :

- d'énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- de décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- d'identifier les dispositions législatives et les pouvoirs spécifiques au cadastre;
- d'identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral;
- de décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- de résoudre un problème pratique concernant le cadastre;
- d'expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente des systèmes cadastraux.

Formule

Les examens pourront contenir cinq types de questions :

- des questions à choix multiples;
- des questions « vrai ou faux »;
- des questions à courte réponse (10 à 15 lignes);
- des questions de mise en situation pratique;
- des questions à développement (2 à 3 pages).

L'examen de mi-session (10 points) vise à vérifier l'acquisition, par l'étudiant, des notions fondamentales relatives au cadastre. La durée maximale est d'une (1) heure. L'étudiant ne pourra pas consulter ses notes de cours ni aucun autre document durant cet examen, à l'exception d'un dictionnaire usuel de la langue française.

L'examen final (30 points) vise à vérifier la compréhension et la capacité d'analyse de l'étudiant face à des questions ou problèmes cadastraux. La durée maximale est de trois (3) heures. Ce deuxième examen est cumulatif de toute la matière. L'étudiant pourra utiliser ses notes de cours et tout autre document pour répondre aux questions ; s'il utilise un ordinateur portable, l'étudiant ne pourra pas se connecter au réseau durant la durée de l'examen.

Pour les deux examens, l'étudiant doit écrire ses réponses à l'encre, dans les cahiers prévus à cet effet.

Proportion de la note finale (40%)

Le premier examen représente 10 % du résultat final. Le deuxième examen représente 30 % du résultat final.

Exercices pratiques

But et nature

Les exercices pratiques visent à ce que l'étudiant assimile la matière du cours, et qu'il développe ses connaissances sur le concept de cadastre originaire et rénové, les processus et opérations de gestion et d'actualisation du cadastre québécois, ainsi que ses compétences pour analyser des plans cadastraux et des problématiques foncières inhérentes au cadastre. Chaque exercice pratique est réalisé en équipe de deux étudiants. L'impression recto-verso est recommandée pour la remise des travaux.

TP-1 Description d'un cadastre originaire (5 points) : Le premier exercice pratique vise à développer la capacité de l'étudiant à comprendre toutes les caractéristiques techniques et légales du cadastre, à partir de la création du cadastre originaire de 1860 jusqu'au cadastre du Québec actuel, ayant fait l'objet d'une rénovation. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport répondant de façon ponctuelle à chacune des questions posées. Des instructions spécifiques seront présentées en classe.

TP-2 Navigation sur InfoLot (5 points) : Le deuxième exercice pratique vise à se familiariser avec le site InfoLot, son utilisation et les types de données composant le cadastre. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport d'un maximum de 3 pages. Des instructions sur la réalisation de ce premier exercice pratique et sur le contenu du rapport seront présentées en classe.

TP-3 Historique cadastral (10 points) : Le troisième exercice pratique consiste à faire l'historique cadastral de lots rénovés, jusqu'à sa première immatriculation dans le cadastre originaire. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un tableau indiquant toutes les étapes d'évolution cadastrale du lot, accompagné des plans correspondants le cas échéant. Des instructions sur le contenu du rapport à remettre seront présentées en classe.

TP-4 Opération de remplacement cadastral (15 points) : Le quatrième exercice pratique consiste à réaliser une opération de modification du plan cadastral, soit le remplacement d'un lot. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront produire les documents et fichiers requis par le MERN pour officialiser une modification du plan cadastral. Les documents et les fichiers ainsi produits seront transmis au MERN pour être subir les processus de validation automatisée, comme s'il s'agissait d'une véritable opération cadastrale. Des instructions seront présentées en classe.

TP-5 Compilation d'un plan cadastral (20 points) : Le cinquième exercice pratique porte sur la réalisation d'un plan de compilation cadastrale. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront comprendre refaire géométriquement le morcellement foncier d'un petit secteur, à partir de l'analyse des plans cadastraux parcellaires et des descriptions contenues dans des actes de vente. Les étudiants devront remettre un tableau d'historique cadastral inversé, répondre à un questionnaire en ligne et déposer un plan de compilation cadastrale en format électronique. Des instructions spécifiques sur chacun des trois livrables seront présentées en classe.

Proportion de la note finale (55 %)

Le total des points alloués pour la réalisation des cinq exercices pratiques représente 55 % du résultat final.

Forum sommatif sur des situations pratiques

Le forum présente des situations pratiques. L'étudiant(e) doit prendre position face à ces situations en expliquant sa compréhension du problème cadastral sous-jacent et en proposant sa solution personnelle. Le forum propose à la fois des situations formatives et des situations sommatives. Pour obtenir le total de 5 points attribués à cette activité, l'étudiant(e) doit transmettre 5 contributions différentes sur autant de situations de type sommatives (à raison de 1 point par contribution).

Proportion de la note finale (5%)

Le total des points alloués pour la transmission des cinq contributions sommatives représente 5 % du résultat final.

Matériel didactique

Ouvrage obligatoire

Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre

Auteur : Marc Gervais, Francis Roy et Nathalie

Massé

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2016)

ISBN : 9782896357

Gilbert Sasseville (1972), Le cadastre

Notes de cours (en format pdf), disponible sur le site du cours.



La rénovation cadastrale

Auteur : Pierre Duchaine

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2016)

ISBN : 9782896893201

La plupart des documents nécessaires pour le cours seront rendus disponibles en format numérique par le biais du portail des cours de l'Université Laval, sous l'onglet « Contenu et activités ».

Références complémentaires

Les opérations cadastrales et la réglementation municipale

Auteur : Jean Doré

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2013)

ISBN : 9782896891214

La publicité des droits (5e éd édition , 1 texte él tome)

Auteur : Lamontagne, Denys-Claude, Duchaine, Pierre

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2012)

ISBN : 2894517955

Le certificat de localisation (3e éd édition)

Auteur : Beaulieu, Berthier

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal, Québec , 2018)

ISBN : 9782896894185

Le bornage (2e éd édition , ii tome)

Auteur : Beaulieu, Berthier, 1948-

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal , 2010)

ISBN : 9782891279710

Bibliographie

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Marc GERVAIS, Francis ROY et Nathalie MASSÉ (2016), *Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre*, Cowansville: Éditions Yvon Blais, chapitre 2, pp. 79 à 290.
- Sylvio NORMAND (1988), « Confection du cadastre seigneurial et du cadastre graphique », *La Revue du Notariat*, 1988, vol. 91, n° 3-4, p. 184. (*internet*)
- Laval PINEAULT (1986), « Le cadastre et son contexte », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 487 et ss. (*internet*)
- François BROCHU et Berthier BEAULIEU (1999), « Les hauts et les bas de la rénovation cadastrale », *La Revue du Notariat*, 1999, vol. 101, p. 11 et ss. (*internet*)
- Francis ROY (2011), « L'exactitude technique et juridique du plan de cadastre du Québec », *La Revue du Notariat*, 2011, vol. 113, p. 593-623. (*internet*)

Lectures suggérées

Cadastre originaire

- Gilbert SASSEVILLE (1972), *Le cadastre*, Notes de cours, Les Presses de l'Université Laval, iv + 171 p.
- Gérard RAYMOND, Grégoire GIRARD et André LAFERRIÈRE (1993), *Précis de droit de l'arpentage au Québec*, Sainte-Foy : Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, pp. 97 à 132.

Révision et rénovation cadastrale

- Albert Bélanger (1986), « Examen critique de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 505 et ss. (*internet*)
- Jean-François DELAGE *et al.* (2004), « La rénovation cadastrale », *Répertoire de droit – Nouvelle série - Titres immobiliers – Doctrine – Document 1*, 62 p. (*internet*)
- Christian GIROUX (1996), « De certains effets de la rénovation cadastrale sur la pratique notariale », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, n° 2, pp. 21-29. (*internet*)

Publicité des droits

- François Brochu (2001), « L'informatisation de la publicité foncière », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 2001, n° 2, p. 113 et ss. (*internet*)
- Christine Gagnon (2002), « Applications contemporaines de la propriété superficielle et questions pratiques incidentes », *Cours de perfectionnement du notariat*, 2002, pp. 25-52 (surtout pp. 38 à 42). (*internet*)
- Michel Lessard (1999), « Les fiches immobilières tenues sous un numéro d'ordre », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, pp. 3-16. (*internet*)
- François BROCHU (2002), « Le système Torrens et la publicité foncière québécoise », *Revue de droit de McGill – McGill Law Journal*, 2002, vol. 47, n° 3, pp. 625-665. (*internet*)




Utilisation polyvalente du cadastre

- Francis ROY et Berthier BEAULIEU (2000), « De l'utilisation du cadastre rénové pour la gestion municipale », *Revue québécoise d'urbanisme*, vol. 20, n° 2, juillet, pp. 10-12.
- Jean-Pierre ST-AMOUR (2001), *La rénovation cadastrale et l'aménagement du territoire municipal*, Montréal : Association québécoise d'urbanisme, Guide de référence, 83 p.

Documents gouvernementaux

- Ministère des Ressources naturelles (1996), *Instructions pour la présentation des documents cadastraux dans les territoires non rénovés et les territoires rénovés ou révisés entre 1985 et 1992*, Québec : Direction générale du cadastre, iv + 94 p. + annexes. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles (2002), *Le plan du cadastre du Québec – Guide de l'utilisateur – Version informatique*, Québec : Gouvernement du Québec, 89 p. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2009), *Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale*, version 6.0, Québec : Gouvernement du Québec, 221 p. (*internet*)

Cadastres étrangers

- Stéphane LAVIGNE (1996), *Le cadastre de la France*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », n° 3174, 126 p. – [Disponible à la BUL](#) 
- Daniel STEUDLER et Jürg KAUFMANN (2002), *Benchmarking Cadastral Systems*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, 77 p. ([Ressource Internet](#) )
- Jürg KAUFMANN et Daniel STEUDLER (1998), *Cadastre 2014 : Vision pour un système cadastral dans le futur*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, vi + 43 p. ([Ressource Internet](#) )

Législations

- *Code civil du Bas-Canada*
- *Code civil du Québec*, L.Q. 1991, c. 64
- *Loi sur le cadastre*, RLRQ, c. C-1
- *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois*, RLRQ, c. r-3.1
- *Loi sur les titres de propriétés dans certains districts électoraux*, RLRQ, c. T-11
- *Loi sur le ministère des ressources naturelles*, RLRQ, c. M-25.2
- *Loi sur l'application de la réforme du Code civil*, L.Q. 1992, c. 57
- *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1
- *Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1